



Rémire-Montjoly, le 03 janvier 2025

Direction des Affaires Culturelles  
Avenue Maréchal Delattre de Tassigny  
97354 - REMIRE-MONTJOLY

Tél. : 0594 25 11 80

## LETTRE D'INFORMATION

*aux résidents du lotissement « Les Tamariniers »*

Le Maire de la Commune de Rémire-Montjoly informe les administrés que la 3<sup>ème</sup> édition du « *Carnaval d'Armire* » sera organisée le **Samedi 11 janvier 2025 de 16h00 à 22h00** autour de l'hôtel de ville.

La présence de groupes carnavalesques et le défilé des participants va engendrer quelques désordres de circulation et de nuisances sonores pendant toute la durée de la manifestation, dans les périmètres du collège Auguste Dédé, de l'Église Saint-François Xavier et de l'hôtel de ville.

Je vous remercie de bien vouloir excuser la gêne momentanée occasionnée par cette déambulation culturelle et vous invite à prendre part à cet évènement majeur inscrit dans la culture guyanaise.

En vous remerciant par avance de votre compréhension, je vous prie d'agréer, cher(es) administré(e)s, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

Claude PLENET,

Maire de la Ville de Rémire-Montjoly